

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL N°5 DU 18 SEPTEMBRE 2020

Présents:

BORNE Alexandra, CHAGUE Benoît, COLLERY Martine, CORDIER Mélissa, COURGEY Claude, CULOT François-Xavier, DUCROUX Séverine, GAUDINET Alain, JACOULET Bernard, JANES Daniel, MENETRIER Nathalie, MILLET Alix, PILLIOT Céline, SALVI Thierry

Absents excusés: JEANGIRARD Sylvie

Secrétaire de séance : CORDIER Mélissa

La séance est ouverte à 20h35mn

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Le maire demande au conseil municipal l'autorisation de mettre 2 points supplémentaires à l'ordre du jour :

- Le renouvellement de la certification PEFC des forêts communales et la délégation de ce dossier à un élu.
- La participation aux chèques cadeaux ans le cadre du « Pacte régional pour l'économie de proximité ».

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

Fond de Solidarité pour le Logement et Fond d'Aide aux Accédants à la Propriété en Difficulté.

Le Maire informe que, comme chaque année, nous sommes sollicités par le département pour la participation financière au FSL et au FAAD Il rappelle que le FSL offre du financement pour le maintien aux logements. Le FAAD a pour objectif de soutenir les accédants à la propriété qui sont en difficulté.

Les calculs sont les suivants :

FSD 0.61€ x 1 194 habitants : 728 € 34 FAAD 0.30€ x 1 194 habitants : 358 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de participer au FSL et FAAD.

Réparation des ponts de Chazelot et Montferney

Le 1^{er} Adjoint, Bernard Jacoulet, rappelle l'état de vétusté des ponts de Chazelot et Montferney. Il présente une estimation d'un montant de 12 228 euros Hors taxe et annonce qu'il souhaite présenter ce projet aux différentes collectivités susceptibles d'apporter une aide financière.

Il demande au conseil municipal l'autorisation de déposer ce dossier, intitulé « réparation ponts de Chazelot et Montferney », pour demande de subventions auprès du Département et auprès de l'Etat en ce qui concerne la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux « DETR ».

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à déposer le dossier précité.

Grilles avaloirs

Le Maire rappelle qu'il est urgent de faire à nouveau sceller les grilles avaloirs de la commune, principalement celles qui ont leur regard de visite placé sur les trottoirs. Il propose deux solutions :

Faire réaliser ces réparations par une entreprise ou embaucher pour une durée de deux mois un ancien maçon en attente d'un stage de recyclage professionnel en janvier 2021. Il s'agit de monsieur Benoit Valnet.

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'embaucher monsieur Benoit Valnet pour divers travaux.

Sécurisation temporaire de la Route de Tressandans

Par suite d'un accident récent survenu route de Tressandans, le Maire demande aux conseillers et conseillères quels équipements temporaires pourraient, selon eux, être mis en place.

Les équipements suivants sont proposés par les élus :

- Installation de balisettes type « J11 » le long de l'accotement.
- Création un chemin piétonnier sur l'accotement.
- Mise en place de deux panneaux STOP sur la route de Tressandans au carrefour « Route de Tressandans et Rue Léon Belz »

Le Maire précise qu'il présentera un bilan chiffré de ces différents aménagements.

Distribution de masques

Le 1^{er} Adjoint rappelle que nous avons encore une réserve de masques lavables, devant la propagation du COVID-19, il demande aux conseillers et conseillères de s'organiser pour une nouvelle distribution. Les équipes ne changent pas. Cette distribution doit être terminée pour le 3 octobre 2020.

Le Maire demande aux conseillers et conseillères de bien signaler à Bernard Jacoulet quand ils ont terminé leur distribution de masques.

Parallèlement à la distribution et conformément à une demande du Syndicat de Collecte des Déchets Ménagers des 2 Rivières, les équipes procéderont à la validation ou à la correction, si besoin, du listing des ordures ménagères en termes de personnes par foyer. Le secteur de chacun est le même que celui des masques.

Election du représentant au Syndicat Forestier

Après relecture des textes et documents, certaines précisions doivent être apportées, ce point sera donc à nouveau mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Chèques Cadeaux

Le Maire informe le conseil municipal que la crise sanitaire liée au COVID-19 a impacté fortement notre économie locale. La région Bourgogne-Franche-Comté a mis en place un « Pacte régional pour l'économie de proximité ». Ce dernier mentionne le financement de chèques cadeaux. Il explique que cette action vise à relancer l'économie de nos commerces et artisans qui ont subi une baisse d'activité durant cette période particulière mais aussi de donner un « coup de pouce » à nos administrés qui ont ressenti une baisse financière. Il est précisé aux membres du conseil que tous les commerces de notre commune n'ont pas été éligibles à cette action.

Il informe que chaque collectivité peut, suivant ses moyens, apporter sa contribution à cette relance économique.

Le financement de cette relance se présente de la façon suivante :

- 2€ par habitant de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes financés par le CC2VV.
- 1€ par habitant de la CC2VV financé par la Région.

Le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils souhaitent que la commune de Rougemont participe à cette relance.

Le conseil municipal se prononce favorable à l'unanimité.

Maintenant il demande, quel montant attribuer par habitant de notre commune.

La 2^{ème} Adjointe Séverine Ducroux propose 2€ par habitant.

2€ x 1194 habitants = 2 388 euros.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

Pour Info:

Le Maire souhaite que la commune participe à deux programmes lancés par la Région qui sont « la récupération des eaux de pluie » et « la biodiversité en milieux urbain ».

La conseillère Céline Pilliot propose que la commission environnement prenne en main ces dossiers.

Le maire demande au maire-délégué de Montferney, Benoit Chagué, et au conseiller Daniel Janès, tous deux membres de la commission précitée, d'organiser les premières réunions.

La séance est levée à 22h35mn

Prochaine réunion Vendredi 23 octobre 2020 à 20h30